



Brevet Technicien Supérieur

Gestion et Protection de la Nature

Animateur (rice) nature EEDD

Garde nature, garde pêche
ou garde du littoral

Technicien(ne) gestionnaire
de milieux naturels

Conducteur (rice) d'opération de
gestion des espaces de nature

Médiateur (rice) scientifique

Responsable de la charte
environnementale d'une entreprise

Chargé(e) de vie associative

Chargé(e) d'études naturalistes



UNE FORMATION PAR ALTERNANCE

Centre de formation / Entreprise d'accueil

COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser les écosystèmes et les activités humaines sur un territoire
- Conduire des opérations techniques de gestion environnementale et de conservation des écosystèmes
- Elaborer un cahier des charges
- Organiser le travail et l'encadrement d'une équipe
- Communiquer et assurer des actions de médiation dans le cadre de réunions ou d'actions de concertation
- Inventaire naturaliste

LA DURÉE DE LA FORMATION

- 2 ans en alternance
- 41 semaines au CFA-CFPPA
- 53 semaines en entreprise
- 10 semaines de congés payés



CONDITIONS D'ADMISSIONS

- Avoir entre 18 et 29 ans révolus
- Avoir obtenu un diplôme de niveau IV (BTA, baccalauréat) ou supérieur
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise de ce secteur d'activités

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement professionnel

Expertise naturaliste
 Concertation territoriale
 Génie écologique
 Projets de gestion et de préservation de la nature
 Animation d'un public
 Valorisation des espaces naturels

Enseignement général

Français, communication
 Documentation
 Sciences économiques, sociales et juridiques
 Anglais
 Mathématiques, informatique
 EPS

Nos spécialités

Séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser) et Aménagement du Territoire
 Techniques sportives liées aux pratiques professionnelles (Initiation à l'apnée, à la plongée et à l'escalade)
 Photographie naturaliste

Partenaires

Parc National de Port-Cros
 Conservatoire botanique méditerranéen
 Conservatoire du littoral
 TPM
 LPO
 CIETM
 ONF
 Fédération départementale de pêche

Modalités d'évaluation

Contrôles en cours de formation sur les deux ans (50%)
 Epreuves terminales, dossier d'étude technique avec soutenance orale (50%)



POURSUITE D'ÉTUDES

- Certificat de spécialisation
- BTSa en 1 an
- Licence professionnelle
- Études universitaires, (classe post BTS pour préparer en 1 an, les concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs en Agriculture)

Les domaines concernés sont :

- les études naturalistes et études d'impact
- la gestion et la prévention des risques naturels
- la gestion et le développement des énergies renouvelables
- les chantiers d'aménagement en espace naturel
- la gestion des espaces naturels de l'eau et de la forêt
- la gestion et le traitement des déchets
- la coordination de projet et la concertation territoriale
- l'éducation à l'environnement
- la médiation du patrimoine
- l'écotourisme



 FORMATIONS PAR
APPRENTISSAGE
Agricampus
VAR

32, Chemin Saint-Lazare

83400 Hyères

04 94 00 55 64

apprentissage.hyeres@agricampus.fr

agricampus.com

